

Quand les entreprises américaines jugent la France

A l'automne de chaque année, le baromètre de l'Amcham (American Chamber of Commerce) permet de mesurer le moral des entreprises américaines en France et leur vision des forces et des faiblesses de notre pays. Dernière livraison : le 18 octobre dernier. Certains éléments du constat varient peu d'une année à l'autre : côté positif, la France tire bénéfice, selon les dirigeants interrogés, de la qualité de sa main-d'œuvre, de sa centralité géographique et de la qualité de ses infrastructures. Des atouts contrebalancés par une fiscalité excessivement lourde et une réglementation trop complexe, notamment en matière de droit du travail (loi sur les 35 heures, procédures de licenciement...). L'action réformatrice de l'actuel gouvernement, concernant par exemple l'évolution de la fiscalité des impatriés, l'aménagement de la taxe professionnelle et de la loi sur les 35 heures? Elle ne convainc pas totalement les membres de l'Amcham, qui n'y voient que des mesures partielles, à l'impact limité ; les réformes structurelles fortes sur la fiscalité des entreprises et le droit du travail se feraient, par contre, selon eux, toujours attendre.

Mais l'enquête de cette année fait également apparaître deux préoccupations nouvelles : l'une concerne le rejet du projet de constitution européenne, qui risque de freiner le processus de convergence fiscale et d'harmonisation réglementaire tant attendue par les membres de l'Amcham ; l'autre la détérioration des relations franco-américaines, dont les dirigeants de filiales américaines en France craignent, en nombre croissant, qu'elle ne nuise à leur position dans le groupe, même si cet effet est resté pour l'instant limité.

Un constat assez inquiétant dans l'ensemble, et sur lequel les annonces récentes de réduction d'effectifs par Hewlett-Packard et, plus récemment par Ford à Bordeaux, jettent une lumière glaciale. Mais qu'il faut tout de même relativiser pour trois raisons majeures. D'abord, parce la France a constitué depuis 60 ans, en dépit des crises et des critiques récurrentes, une terre d'accueil importante pour les firmes américaines, qui constituent aujourd'hui une composante fondamentale de notre économie : 2400 filiales, plus de 500 000 emplois, soit 3 % de l'emploi et 5 % du chiffre d'affaires des entreprises françaises, 28 % de l'emploi et 30,9 % de la valeur ajoutée sous contrôle étranger dans l'industrie. Ensuite, parce que ce mouvement ne s'est pas ralenti au cours des années récentes : avec 28 % des emplois étrangers créés en France, soit plus de 8000 postes de travail, les firmes américaines se sont maintenues en 2004 au premier rang des investisseurs étrangers dans notre pays. Et les statistiques provisoires pour les 10 premiers mois de 2005 montrent que les créations d'emplois y ont été plusieurs fois supérieures aux quelques fermetures annoncées par les firmes d'outre-Atlantique. Quant au diagnostic de l'Amcham lui-même, n'oublions pas que ses sœurs dans les autres pays d'Europe et du monde se livrent au même exercice, pointant ici l'excès de fiscalité belge, là la lourdeur des coûts salariaux allemands : le mot lobbying, terme d'origine américaine, n'est certainement pas inconnu au sein du puissant réseau mondial des chambres de commerce US à l'étranger.

Il n'en reste pas moins que les faiblesses structurelle françaises ont sans doute dissuadé dans le passé, les multinationales US de développer plus massivement leur présence dans notre pays, lui préférant trop souvent les îles britanniques pour leur proximité culturelle, les pays du Benelux pour leur ouverture, l'Allemagne pour ses techniques... et aujourd'hui les pays de l'est pour la faiblesse de leurs coûts salariaux. De fait, la France ne se situait en 2004, avec 58 milliards de dollars, qu'au 6^{ème} rang européen pour l'accueil des stocks d'IDE américains. Si la situation est meilleure en termes d'emploi (où la France occupait le 3^{ème} rang européen pour le nombre de salariés des filiales américaines en 2003), elle pourrait se dégrader du fait

de la concurrence croissante des pays d'Europe de l'est. Une situation d'autant moins satisfaisante que le profil de notre offre territoriale – bien adaptée pour l'accueil des activités intensives en savoir – correspond bien à priori à celui des investissements américains en Europe – où la part des services et des hautes technologies est élevée. D'où des opportunités nombreuses que nous pourrions mieux exploiter. A condition d'écouter ces que nous disent les investisseurs étrangers sur les faiblesses de notre pays et les réformes à entreprendre, même s'il faut aussi faire dans tout cela la part du jeu d'influences.

Fabrice Hatem

Emplois étrangers dans l'industrie française par pays d'origine en 2003

Pays	%
Etats-Unis	28,0
Allemagne	14,8
Benelux	22,1
Royaume-Uni	6,8
Suisse	5,8
Italie	6,7
Suède	5,1
Autres Europe	5,8
Japon	2,6
Reste du monde	2,3

Source : SESSI

Emplois des firmes américaines en Europe en 2003 (milliers)

Pays	Nombre	%
Royaume-Uni	1162	31,2
France	549	14,7
Allemagne	607	16,3
Italie	222	6,0
Espagne	186	5,0
Benelux	300	8,0
Pays Nordiques	182	4,9
Hongrie, Tchéquie, Pologne	166	4,5
Autres	354	9,5
Total	3728	100,0

Source : Bureau of Economic Analysis

Emplois créés par les entreprises étrangères en France en 2004

Pays	Nombre	%
Etats-Unis	8248	27,9
Allemagne	4814	16,3
Royaume Uni	1795	6,1
Suède	4015	13,6
Italie	1085	3,7
Espagne	1282	4,3
Canada	1300	4,4
Benelux	2159	7,3
Japon	1591	5,4
Autres Europe	2002	6,8
Autres	1287	4,4
Total	29578	100,0

Source : AFII